

La migration Est–Ouest: qui va où?



Les décideurs européens tout comme les citoyens sont favorables à l'idée de la mobilité transfrontalière à l'intérieur de l'UE. Cependant, la crainte d'effets négatifs possibles des flux de main-d'œuvre en provenance d'autres États membres a déjà conduit à des restrictions à la libre circulation des travailleurs lors de chacun des élargissements successifs de l'UE, mise à part l'adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède en 1995. Lors de l'adhésion de 10 nouveaux États en 2004, seulement trois anciens États membres (l'Irlande, le Royaume-Uni et la Suède) ont ouvert complètement leur marché national de l'emploi. Tous les autres pays ont appliqué des restrictions à l'endroit des travailleurs originaires des huit nouveaux États membres d'Europe de l'Est. La plupart de ces restrictions ont été supprimées entre-temps.

Lors de l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'UE en 2007, la Finlande et la Suède ont été les seuls pays de l'UE15 à maintenir ouvert leur marché de l'emploi. Malte et la Hongrie ont adhéré à l'UE15, tout en imposant des restrictions à la mobilité des travailleurs bulgares et roumains.

Destinations préférées

Quelle est l'ampleur des flux migratoires de travailleurs en provenance des nouveaux États membres d'Europe de l'Est?

En 2005, 3,5% de la population active lituanienne en âge de travailler vivait dans des pays de l'UE15. Le pourcentage était de 2,1% pour la Pologne et de 2% pour la Slovaquie.

Selon les données fournies par l'enquête communautaire sur les forces de travail (European Labour Force Survey, LFS), 2,75 millions de personnes originaires des 12 nouveaux États membres (NEM12) faisaient partie de la population en âge de travailler dans l'UE15 en 2007. Cela représente une part de 1,1%. Les chiffres réels pourraient être toutefois plus élevés, étant donné que les migrants illégaux ne sont pas inclus dans les statistiques. En raison des restrictions mises en place, la situation diffère évidemment d'un pays à l'autre. Si l'on tient compte de la population active en âge de travailler, c'est l'Irlande qui

avait la part la plus importante avec plus de 5,4%. L'Espagne venait en seconde place en 2006 avec 2,3%, tandis que l'Allemagne ne comptait que seulement 1% de ressortissants des NEM12 dans sa population active en âge de travailler.

Mobilité croissante?

Les faibles taux de mobilité observés aujourd'hui vont-ils monter en flèche à l'avenir? Les données d'Eurobaromètre permettent d'estimer les intentions futures des citoyens des nouveaux États membres d'émigrer vers d'autres pays de l'UE. Une comparaison des données de 2001, 2005 et 2007 laisse reconnaître une certaine dynamique en fonction temps: l'adhésion à l'UE a conduit à une «euphorie» temporaire quant aux intentions d'aller s'établir ailleurs. Cela est



particulièrement apparent dans le cas des pays baltiques et de la Pologne. Les intentions de départ ont fortement augmenté entre 2001 et 2005, puis ont baissé de plus de 50% entre cette période et l'enquête de 2007. En 2007, environ 5% de la population en âge de travailler disaient vouloir partir, et la part exprimant une ferme intention d'émigrer se situait entre 1,7% et 2,5%. Il est probable qu'une tendance analogue conduise à des taux plus faibles en Bulgarie et Roumanie également, où la part de la population ayant la ferme intention d'émigrer dans les cinq prochaines années a été estimée entre 2,2% et 3,2% en 2007.

Les pays qui ont enregistré des taux élevés d'immigration tels que l'Irlande et l'Espagne en ont tiré des avantages économiques. Les pays qui ont appliqué des politiques d'immigration restrictives, tels que l'Allemagne et l'Autriche, peuvent avoir quand même accueilli un grand nombre de migrants en situation irrégulière, effectuant du travail non déclaré.

Bons emplois? Mauvais emplois?

Il est important de réaliser que les migrants originaires des pays membres de l'UE – ayant en majorité un niveau d'éducation élevé à moyen – constituent une minorité parmi les travailleurs migrants sur le marché du travail de l'Union. Paradoxalement, les migrants venant de pays tiers, dont les droits de travailler dans l'UE sont généralement restreints, représentent 80% de la population migrante. La recherche effectuée par Eurofound sur la quantité et la qualité des emplois créés entre 1995 et 2006 dans l'UE montre que dans les pays qui ont connu une forte croissance de l'emploi, tels que l'Espagne et l'Irlande, et qui ont absorbé un grand nombre de migrants, la plus grande partie des emplois de moindre qualité nouvellement créés sont occupés par des travailleurs non nationaux. La croissance dans les catégories d'emplois de haute qualité est supérieure dans son ensemble, mais elle concerne plus les travailleurs nationaux que les non-nationaux.

Autres informations

Cette fiche d'information fait partie du dossier établi par Eurofound sur le thème *East, west, home is best? Migration in Europe* (À l'Est comme à l'Ouest, n'est-on pas mieux chez soi? La migration en Europe). Ce dossier explore la question de la migration et l'éclaire du point de vue des États membres, des villes et des travailleurs.

Pour obtenir un exemplaire du dossier ou de plus amples informations sur ce domaine d'activité, veuillez vous adresser par courriel à: migration@eurofound.europa.eu

Pour consulter le dossier en ligne ainsi que tous les autres documents de la Fondation sur le sujet, veuillez visiter le site: www.eurofound.europa.eu/resourcepacks/migration.htm

EF/08/89/FR-5



Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

Wyattville Road, Loughlinstown, Dublin 18, Irlande

Téléphone: (+353 1) 204 31 00 Courriel: migration@eurofound.europa.eu Site web: <http://www.eurofound.europa.eu>